

Conseil



L'IRE est dirigé par un Conseil, composé de 14 réviseurs d'entreprises, dont un exerce la fonction de président et un autre celle de vice-président. Les membres du Conseil sont élus par l'assemblée générale.

Composition du Conseil

Président : Tom MEULEMAN

Vice-Président : Fernand MAILLARD

Membres d'expression française : Olivier de BONHOME, Charles de STREEL (secrétaire-trésorier), Vincent ETIENNE, Patricia LELEU, Noëlle LUCAS et Raynald VERMOESEN

Membres d'expression néerlandaise : Lieven ACKE (secrétaire), Nico HOUTHAEVE, Wim RUTSAERT, Inge SAEYS, Patrick VAN IMPE et Luc VERRIJSEN

En 2019 le Conseil s'est réuni 14 fois. Le Conseil a approuvé 2 normes, 16 avis et 25 communications qui contribuent à développer les normes et la doctrine. Un aperçu global de cette doctrine est repris dans le chapitre '[Normes et doctrine d'audit](#)'.